

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT110 Management			
Code	ECCM1B10CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rose-Line CLIPPE (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant(e) à l'évolution du management et à l'importance de l'innovation. Elle permettra à l'étudiant(e) de comprendre le rôle de l'entreprise et la manière dont elle s'organise. Elle lui permettra de découvrir les évolutions récentes en innovation managériale.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, à travers un examen écrit :

- de décrire ce qu'est le management et le rôle du manager et du leader ;
- de décrire les étapes de la création d'une entreprise et les conditions de constitution ;
- d'expliquer le rôle de l'entreprise et la manière dont elle s'organise ;
- de démontrer l'importance de l'amélioration continue dans l'entreprise ;
- de décrire la démarche innovante en management.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM1B10CPEA Management de l'innovation 36 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B10CPEA Management de l'innovation 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Fiche ECCM1B10SMGT

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management de l'innovation			
Code	3_ECCM1B10CPEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Rose-Line CLIPPE (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant(e) à l'évolution du management et à l'importance de l'innovation. Elle permettra à l'étudiant(e) de comprendre le rôle de l'entreprise, la manière dont elle se crée et la manière dont elle s'organise. Elle lui permettra de découvrir les évolutions récentes en management.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, à travers un examen écrit :

- de décrire ce qu'est le management ;
- de décrire le rôle du manager et du leader ;
- de décrire les étapes de la création d'une entreprise;
- d'expliquer le rôle de l'entreprise et la manière dont elle s'organise ;
- de démontrer l'importance de l'amélioration continue dans l'entreprise ;
- de décrire la démarche innovante en management.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. INTRODUCTION AU MANAGEMENT

Définition du management; profils du manager.
Evolution du management.

2. L'ENTREPRISE

Esprit d'entreprendre, étapes de la création de l'entreprise;
Définition et rôles de l'entreprise (RSE);
Croissance des entreprises.

3. ORGANISATION INTERNE DE L'ENTREPRISE

Principes généraux d'organisation;
Théories traditionnelles des organisations;
Méthodes d'amélioration continue;
Fonctionnement de l'entreprise selon H. Mintzberg;
Structure interne de l'entreprise.

4. FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

Description des fonctions comptabilité et finances; ressources humaines; recherche et développement;
approvisionnement; production; marketing et vente; logistique.

5. LE MANAGEMENT DE L'INNOVATION

L'innovation managériale, l'entreprise libérée;
Exemples d'entreprises qui managent autrement.

Démarches d'apprentissage

Nombreux supports sur ConnectEd (syllabus, PWP, liens URL vers de la documentation complémentaire,...)
 Les séances de cours sont consacrées à la compréhension de la matière et à diverses activités (Exercices et travaux de groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses pour chaque chapitre.

De nombreux exemples sont fournis.

Séance de révision générale à la fin du cours

Sources et références

- Osterwalder A et Pigneur Y. « Business Model Nouvelle Génération », Edition Pearson, 2010
- Hsieh T. « L'entreprise du bonheur », Quotidien Malin, 2014
- Dorel M. « Le management libéré », Edition Hélène Jacob, 2014
- Hamel G., « Ce qui compte vraiment. Les 5 défis pour l'entreprise » Eyrolles, Paris, 2012
- Getz Isaac et Carney Brian M, « Liberté & Cie. Quand la liberté des salariés fait le bonheur des entreprises » Fayard, Paris, 2012, trad.
- Vanhée L., « Happy RH », Collection KnoWay, La Charte 2014
- Fried J. et Heinemeir Hansson D., « Re Work ». Réussir autrement. Maxima, Paris, 2013
- Nayar V., « Les employés d'abord, les clients ensuite ». Ed. Diateino, 2011
- Laloux F., « Reinventing organizations, vers des communautés de travail inspirées », Diateino, 2015
- Choquet I., Folon J. « Management & Ressources humaines 2.0 », Corporate Copyright, 2015 (bibli helha)
- Lecomte J., « Les entreprises humanistes, comment elles vont changer le monde », Les Arènes, 2016
- Simmat B., Bercovici P., « Les entreprises libérées », la première BD-Reportage sur l'entreprise du futur, Les arènes BD, 2016
- Gerard A, « Le patron qui ne voulait plus être chef », Flammarion, 2017
- Calligaro M., Gressier J-J. « Managers, dirigeants, libérez-vous ! - Quand la transformation des dirigeants libère l'intelligence collective, Vuibert, 2017
- Martin F. « Managez humain, c'est rentable ! : La bienveillance au coeur de l'entreprise », De Boeck, 2017
- Fernez-Walch S. Romon F. « Management de l'innovation - de la stratégie aux projets », Vuibert, 2017
- Shahar T. et Ridgway A. « Le bonheur d'être leader » De Boeck 2018
- Autissier D., Johnson K, Moutot J-M. « L'innovation managériale », Eyrolles 2018
- Mouveau P-A « Manager 5.0 - Le retour de l'humain à l'heure du digital », Maxima, 2018
- Geerts T. « Digitalis - Comment réinventer le monde », Racine, 2018
- Barrett R. « L'entreprise inspirée par les valeurs - Libérez le potentiel humain pour une performance durable » De Boeck, 2017

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Nombreux supports sur ConnectEd, pour chaque chapitre (syllabus, PWP, liens URL vers de la documentation complémentaire,...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en ligne dans une classe munie d'ordinateurs.

La participation active des étudiants aux exercices et travaux de groupe fait partie de l'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	25		
Période d'évaluation			Exe	75	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans la fiche ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exception :

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et l'exception restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Powered by TCPDF (www.tcpdf.org)

Fiche ECCM1B10SMGT

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).